Allocution sur la vie maritale du Prophète (SAWS)

Par Imam Anwar AL-AWLAKI

J'aborde ce sujet, car certains orientalistes ont comme métier être l'ennemi de l'islâm et vouent leur existence à cette inimitié. Ils tentent de décrier la personne de Rasûlallâh (SAWS) [Messager de Dieu], et une des cibles de leurs attaques se manifeste dans sa vie maritale. Ils commèrent sur le mariage avec `Â'ichah, le fait d'avoir épousé 12 femmes, et tentent de l'accuser d'être un coureur de jupons.

Passons donc en revue sa vie maritale.

Rasûlallâh (SAWS) avait atteint l'âge de 25 ans dans un environnement où la fornication, l'adultère (zinah) était très répandu. Vous avez peut-être lu le hadith [parole du Prophète (SAWS)] de `Â'ichah dans le recueil d'Al-Boukhâry indiquant les 4 différentes relations existant entre un homme et une femme :

- Le mariage traditionnel ;
- Une autre licite à La Mecque où arborait des drapeaux attirant les intéressés à la débauche ;
- Une troisième où une femme peut coucher avec un groupe d'hommes allant jusqu'à 10. Et si elle est enceinte et accouche, elle les convoque et choisit au hasard le père de l'enfant.
- La dernière où un homme autorise sa femme à coucher avec une personne de haut rang pour avoir un lignage noble.

C'était un environnement corrompu.
Un jeune homme pouvait faire la fête et couchait avec des femmes n'ayant aucun lien légal avec lui.

1) Rasûlallâh (SAWS) a vécu jusqu'à 25 ans en demeurant chaste, s'est écarté de cette dépravation et cela jusqu'à 25 ans.

2) À 25 ans, il choisit de se marier avec une femme ayant 15 ans de plus que lui, veuve ou divorcée. Étant d'une famille noble, celle de Banû Hâshim, il aurait pu choisir n'importe quelle femme de La Mecque si c'était son désir. Une jeune demoiselle au lieu d'une dame âgée de 15 ans de plus que lui.

3) Rasûlallâh (SAWS) demeure marié à Khadîjah [bint Khûwaylid] jusqu'à l'âge de 50 ans. La période où l'homme est sujet à de forts désirs à l'égard des femmes se situe à l'adolescence jusqu'à 50 ans. Surtout lors de la jeunesse. Il se marie donc à Khadîjah (RA) à l'âge de 25 et le reste jusqu'à 50 ans. Aucune personne n'a rapporté que Rasûlallâh (SAWS) nourrissait l'idée de se marier avec une autre femme durant son mariage avec Khadîjah. Le fait qu'il demeure marié avec Khadîjah (RA) jusqu'à sa mort prouve sans le moindre doute qu'il n'avait aucune de ces viles intentions dans son esprit. Et je crois que cela détruit complètement cet argument.

Après la mort de Khadîjah, il reste célibataire pendant 2 ou 3 ans. Puis, il se marie avec la veuve Al-Saïdah Sawdah [bint Zam`ah] (RA). Les raisons de ce mariage sont que son mari est mort en Abyssinie [Éthiopie actuelle], par compassion pour ses compagnons, il se maria avec elle à son retour à La Mecque, car étant très âgée, elle ne pouvait pas subvenir à ses besoins. On le sait puisqu'à Médine, elle céda ses nuits avec Rasûlallâh à `Â'ichah. Brusquement, lors des 10 années restantes de Rasûlallâh (SAWS), il maria plusieurs femmes. Et il laissa derrière lui 9 veuves.

Pourquoi ce changement ?
De 25 à 50 ans, il ne se marie qu'avec Khadîjah (RA), mais durant ses 10 dernières années, il se marie et laisse derrière lui 9 veuves.

Quelles en sont les raisons ?
1) **Forger des alliances avec de différentes tribus**

Si nous étudions la vie de Muhammad (SAWS), nous devons scruter attentivement sa vie. Le messager d'Allâh (SAWS) a consacré toute sa vie pour promouvoir l'islâm. Tout ce qu'il a œuvré même les décisions de mariage, était pour promouvoir la religion d'Allâh. Au lieu de chercher uniquement la satisfaction de ses désirs humains, il s'efforçait à plaire à Allâh. Par conséquent, nous devons examiner sa vie sous cet angle.

Certains de ses mariages ont pour objet de forger des alliances avec de différentes tribus pour les rapprocher de l'islâm. Citons le mariage avec Juwayriyyah [bint al-Hârith]. Par ce moyen, toute la tribu de Banû Mostaliq est devenue musulmane.

2) **Se préoccuper de ses compagnons, le cas susdit de Sawdah (RA)**

3) **Resserrer les liens avec ses proches compagnons**
Il avait un fort sentiment fraternel envers ses compagnons. Parmi ces derniers se trouvait un groupe spécial. Le Prophète (SAWS) désirait resserrer les liens avec ces proches compagnons par des liens familiaux, en plus de la fraternité islâmique.

Une personne n'ayant pas goûté à la fraternité islâmique aura du mal à se l'imaginer.
Et si vous avez vécu la vie du Prophète (SAWS) avec ses compagnons pendant 23 ans, quel lien pouvaient-ils développer entre eux ? Ils étaient ensemble durant les moments d'aisance et de difficulté, sur le champ de bataille, et pendant les moments de paix. Ils mangeaient, et voyageaient ensemble. La relation qu'avait le Prophète (SAWS) avec ses compagnons était si forte. Lors du décès du Prophète à Médine, les habitants se sentaient perdus. L'atmosphère qui y régnait est indescriptible.

Le Prophète (SAWS) désirait donc resserrer les liens envers ces proches compagnons.
Ce faisant, il se maria avec la fille de Abû Bakr [`Â'ichah], de `Omar ibn Al-Khattâb [Hafsah], et maria une de ses filles à `Othmân ibn `Affân [Roqayyah]. Lorsque celle-ci décéda, il maria une autre de ses filles à `Othmân ibn `Affân [Umm Kolthûm]. Puis, cette dernière mourut également.

Le Prophète (SAWS) dit que s'il avait 99 filles, il les marierait toutes successivement à `Othmân ibn `Affân pour raffermir ses liens avec ce dernier. Et il maria sa fille chérie, Fâtimah (RA) à `Alî ibn Abî Tâlib. Des liens de famille l'unissent à présent avec les 4 califes : Abû Bakr, `Omar, `Othmân, et `Alî.

4) Transmettre la religion (c'est d'une importance cruciale)
Nous devons suivre la sounna [tradition] du Prophète (SAWS). Il a une sounna pour chaque aspect de sa vie : en étant homme d'État, en tant qu'enseignant, en étant imam, une autre en tant que fin stratège, et une dernière en étant père de famille.

Des centaines de compagnons narrent sa vie en l'explorant sous la perspective de fin stratège, d'autres sous l'angle de l'enseignant, et pour finir en tant qu'imam.

Combien en avons-nous [de compagnons] relatant sa vie familiale ?
Peu des enfants du messager d'Allâh survécurent après sa mort. Il y avait juste Fâṯimah (RA).

Qui donc a pu nous rapporter sa vie familiale ?
Ce sont ses femmes.

Si le messager d'Allâh (SAWS) n'avait qu'une seule femme, celle-ci aurait bien du mal à retenir tous les aspects de sa vie familiale. De plus, il serait aisé de la discréditer, car la source est unique. Nous savons qu'Abû Horayrah a subi des attaques pernicieuses à son encontre. En le discréditant (RA), les ennemis de l'islâm sont conscients de pouvoir éliminer plus de 5000 paroles du Prophète (SAWS).

La vie familiale du Prophète (SAWS) est l'un des aspects les plus importants de sa sounna, car elle nous concerne tous. On ne peut pas tous être imams, de fins stratèges, des hommes d'État, des enseignants. Mais pratiquement tout le monde est membre d'une famille.

Alors, comment conduire notre vie de famille sans connaître la sienne (SAWS) ?
À cet effet, il (SAWS) avait plusieurs femmes, et ce, pour nous léguer l'ensemble du savoir-vivre en famille.

Beaucoup de sounans [tradition prophétique] nous transmettent le comportement de (SAWS) envers ses femmes, ses domestiques, sa manière d'aider, de s'habiller, de consacrer son temps chez lui, ses `ibâdah nocturnes [dévouements, adorations]... Tout cela nous a été relaté par ses femmes, et cela ne concerne pas seulement la section des sounnas familiales, mais également ses `ibâdah, la consécration de son temps nocturne.

Comment aurions-nous su cela sinon par l'intermédiaire de ses femmes ?

Le fait donc d'avoir plusieurs femmes permet de :
1) pallier les carences de chacune en matière de mémoire, si l'une oublie l'autre la rafraîchit;
2) la multiplicité des chaînes de narration, au lieu d'une source unique;
3) l'impossibilité de discréditer, car plusieurs personnes y sont impliquées.

Et c'est ce dernier point qui est crucial, car Allâh (Sobhânaho wa Ta`alâ) [Gloire, Pureté à lui et Exalté soit-Il] a envoyé Muhammad (SAWS) en étant la personnification du Qor'âne. De ce fait, Allâh a destiné que sa sounna nous parvienne puisqu'il s'agit d'un des éléments constitutifs de la promesse d'inaltération du Qor'âne.

Cette promesse ne se réduit pas juste à l'écrit du Qor'âne, mais aussi à la survivance d'une partie de son interprétation par (SAWS). Cela a été réalisé par les sahâbah [compagnons] (RA), mais surtout grâce à ses femmes (SAWS).

Il est absolument crucial, pour nous et la oummah [communauté islâmique], que (SAWS) avait plusieurs femmes. De ce fait, avoir au plus quatre femmes lui était dérogé.

Allâh (Sobhânaho wa Ta`alâ) lui a accordé d'en avoir plus à cause des circonstances exceptionnelles de Muhammad (SAWS). Et tout ceci, pour préserver la religion d'Allâh.

Les deux mariages les plus controversés sont ceux de `Â'ichah et de Zaynab bint Jahsh. Ils sont les plus touchés. Nous avons peu de griefs concernant Umm Salamah [Hind bint Abî Omayyah], Umm Habîbah [Rawlah bint Abî Sofîâne], Sawdah.

Les mariages les plus touchés sont ceux de `Â'ichah et de Zaynab bint Jahsh.
Pour le cas de `Â'ichah (RA), le Prophète (SAWS) la maria à 6 ans, et le mariage fut consommé à 9 ans. Et le décri de Zaynab bint Jahsh est dû au fait qu'elle se maria au fils adoptif de (SAWS) [Zayd ibn Al-Hârithah], puis elle se maria à (SAWS). Voici les deux mariages les plus controversés.

Passons en revue ces deux cas particuliers.
Sobhânallâh [Gloire et Pureté à Dieu], il se trouve que ces deux mariages décriés sont les seuls enjoints par Dieu. Aucun des autres mariages ne fut ordonné par Allâh, excepté ces deux-ci.

Le mariage avec Zaynab fut prescrit dans la sourate 33, Al-Ahzâb [Les coalisés] verset 37.
« Puis lorsque Zaïd eût cessé toute relation avec elle, Nous te la fîmes épouser [...] »
C'est dans le Qor'âne. Et celui avec `Â'ichah est une inspiration divine à travers la vision d'elle dans un songe.

Ce songe est mentionné dans Al-Boukhâry :
Rasûlallâh (SAWS) raconte que Jibrîl [l'Archange Gabriel] (AS) est venu à moi et je t'ai vue, `Â'ichah, dissimulée derrière un rideau de soie, ou vêtue de soie. Et lorsque je t'ai découverte, – ceci est mentionné dans le songe avant son mariage avec elle – j'ai constaté que c'était toi.
Jibrîl (AS) m'a dit : « il s'agit de ta femme. »

(SAWS) a vu une femme, et lorsqu'il jeta un œil, il remarqua qu'il s'agissait de `Â'ichah. Jibrîl lui répondit qu'elle serait sa femme ici-bas comme dans l'au-delà. Et il a fait ce songe deux fois.

Nous savons que les songes des prophètes sont des révélations. Le mariage avec `Â'ichah est enjoint par Allâh, de même pour celui de Zaynab.

Nous avons donc deux types de personnes qui vilipendent ceci :
1) Des musulmans ayant une faible foi se demandant comment (SAWS) a pu faire une telle chose.
On leur rétorque que c'est Allâh qui a enjoint au Prophète (SAWS) de le faire, il ne l'a pas fait de son propre chef.

En tant que musulmans, croyez-vous aux injonctions divines ?
Ce fut un cas exceptionnel, prohibé aux musulmans, car ne faisant pas partie de la sounna de (SAWS) :

- On ne peut pas se marier avec plus de 4 femmes. Cela ne fait pas partie de la sounna à suivre.
Il en va de même avec le cas de `Â'ichah. Ce fut une exception accordée à (SAWS) pour une raison particulière. Nous nous y pencherons un peu plus tard.

C'est ainsi que nous devons répondre aux musulmans. Cela a été enjoint par Allâh (`Azza wa Jalla) [le Tout-Puissant et Majestueux].
Nous n'avons aucun droit d'y en douter. Allâh a été l'instigateur, non lui.

2) Les non-musulmans le décrient et profèrent de viles accusations à son encontre (SAWS).
Nous leur rétorquerons que le problème ne réside pas dans le mariage avec `Â'ichah. Vous ne croyez pas qu'il soit le messager d'Allâh. Vous n'acceptez pas qu'il reçoive la Révélation.

Votre problème est bien plus sérieux que vous ne le prétendez. Le fait d'aborder ce sujet n'est qu'une façade. Même s'il ne l'avait pas fait, vous seriez toujours en train de le décrier.

Vous pouvez beau leur dire que ceci était une injonction divine, ils vous répliqueront :
« La belle affaire ! Dès qu'une chose paraît étrange, vous nous sortez que Dieu le lui a prescrit. »
Voilà ce qu'ils vous diront.
« Vous vous cachez derrière ces mots lorsque l'on décrie ces deux mariages. »

Nous leur rétorquerons que nous devons tirer au clair si oui ou non il est un prophète d'Allâh. Et cela clora le débat.

S'il est le Prophète d'Allâh, nous n'avons aucun droit de remettre en cause ce qu'Allah nous enjoint de faire. Si nous établissons qu'il est un messager d'Allâh recevant la Révélation, alors nous devons accepter ce qu'Allâh nous prescrit de faire. Si Allâh exige que l'on reste adosser à un mur les pieds en l'air, la tête en bas jusqu'à notre mort, nous ne pouvons pas y en douter.

C'est une injonction divine. Qui suis-je pour défier les ordres de Dieu ?
Allâh n'a aucun compte à nous rendre, alors que nous Lui devons tout. Si Allâh nous ordonne une chose, je ne dois pas chercher la raison du pourquoi, mais plutôt à m'y atteler à la faire.

J'espère que vous avez compris que les ennemis de l'islâm décrient le mariage de Rasûlallâh avec `Â'ichah. Et même si celui-ci n'avait pas eu lieu, ils jaseraient encore, car ils contestent l'islâm comme religion, que Mu<u>h</u>ammad (SAWS) est un prophète d'Allâh recevant la Révélation.

Il est inutile de débattre sur le cas concernant `Â'ichah (RA), car le problème est bien plus sérieux qu'ils ne le prétendent. Ils contestent son statut de prophète. Ce n'est qu'une récurrence des accusations du peuple de Qoraysh à l'encontre de Mu<u>h</u>ammad (SAWS).

Allâh (`Azza wa Jalla) révéla :
« Ils ne contestent pas ta personnalité, mais plutôt le message d'Allâh. Ils te décrient, car tu es le messager. Ta personnalité n'est qu'un prétexte pour dénigrer le message. »

Pourquoi le mariage avec `Â'ichah est-il si crucial ?
Je le dis et je vais même le répéter que l'une des plus grandes bénédictions que nous n'avons jamais reçues de la part d'Allâh en tant que musulmans est le mariage de Rasûlallâh (SAWS) avec `Â'ichah.

Des personnes remettent en cause ce mariage singulier de Rasûlallâh (SAWS) avec une fillette de 6 ans. Ils ne se rendent pas compte que ce serait un désastre pour la oummah de Rasûlallâh (SAWS) s'il ne l'avait pas fait. C'est l'une des meilleures choses qui puissent nous arriver.

`Â'ichah (RA) était érudite, brillante, et curieuse de nature. Elle se décrit en narrant : « Les compagnons de Rasûlallâh (SAWS) se conformaient de suite à ses hadiths alors que moi, je l'y interrogeais dessus. »

Étant la femme de Rasûlallâh (SAWS) et la préférée parmi ses autres coépouses, `Â'ichah (RA) avait cette relation informelle avec lui (SAWS). Elle pouvait l'interroger et lui questionner.

Les autres compagnons le révéraient et n'oseraient même pas agir ainsi.
Une personne ayant cette intimité était donc requise pour l'interroger et investiguer sur certaines de ses déclarations (SAWS).
`Amr ibn Al-`Âs aimait tant le Prophète (SAWS). Avant de rendre son dernier soupir, il dit : « Si vous me demandiez de décrire le Prophète (SAWS), j'en serais incapable, car je l'admirais et lui portais une grande estime. »
« Pourtant, j'ai vécu de nombreuses années à ses côtés, je n'ai jamais eu la force de le regarder droit dans les yeux à cause de l'admiration que je lui portais. »

Mais `Â'ichah (RA) étant à cet âge une fille enjouée, et très intime à Rasûlallâh (SAWS), elle pouvait lui questionner après chacun de ses dires et y débattre dessus. Personne d'autre ne pouvait agir ainsi ! Par ce moyen, nous avons appris tant de choses.

De plus, `Â'ichah (RA) était érudite, elle est l'une des personnes les plus savantes de l'islâm. Parmi les 7 narrateurs les plus prolifiques de hadiths, `Â'ichah arrive 4e.

Elle est l'une des narratrices les plus prolifiques de hadiths de Rasûlallâh (SAWS).
Le 1er est Abû Horayrah rapportant plus de 5000.
Le 2e, `Abdullah ibn `Omar, 2600.
Le 3e, Anas ibn Mâlik.
La 4e, `Â'ichah, 2200.

Les différences entre la 2e à la 4e place sont très minimes. La mémoire de Abû Horayrah est exceptionnelle. Il narra presque le double de celui de la 2e place.

Ouvrez un livre de fiqh [jurisprudence islâmique (litt. compréhension de la religion)], son nom y est mentionné en permanence.
On y trouve ses narrations et ses opinions. Que vous vous instruisiez sur le fiqh hanafy, mâliky, shâfi`y, hanbaly [écoles jurisprudentielles fondées sur les écrits de ces 4 imams et se basant sur les hadiths de (SAWS)], sa connaissance y est. Nous avons appris tant d'elle (RA). Allâh a destiné que Rasûlallâh (SAWS) se marie avec `Â'ichah (RA).

Comme il s'agit d'une inspiration divine, il se peut qu'il (SAWS) n'y ait jamais pensé auparavant. De plus, cela a été une surprise pour Abû Bakr.

Lorsque Rasûlallâh (SAWS) est venu demander la main de sa fille, Abû Bakr fut surpris. Il dit : « Je suis ton frère ! » signifiant que nous avons presque le même âge.
Rasûlallâh (SAWS) lui répond : « Je suis ton frère, mais ta fille m'est licite ! »
Il s'agit d'un commandement divin.

Sobhânallâh, c'était une bénédiction d'Allâh (`Azza wa Jalla) à cette oummah. Parfois, une chose apparaît d'une certaine façon, mais si l'on fouille plus loin que la surface, une tout autre image se révèle.

Vous pouvez avoir en aversion une chose, mais dedans s'y trouvent de nombreux bienfaits.

Nous devrions être contents que Rasûlallâh (SAWS) marie `Â'ichah et nous devrions être reconnaissants envers Allâh de cet événement.

C'est une bénédiction d'Allâh (`Azza wa Jalla) pour nous.

Ajoutons quelques commentaires là-dessus.
Rasûlallâh (SAWS) ne s'est jamais marié avec une vierge ni avec une jeune femme, excepté en la personne d'`Â'ichah (RA). Ce fut un cas exceptionnel. Si l'on doit étudier la vie maritale de Rasûlallâh (SAWS) entreprise par lui, il faut faire abstraction des mariages avec `Â'ichah et Zaynab.

Ainsi, vous connaîtrez avec qui Rasûlallâh (SAWS) s'est marié :
Sawdah, sans oublier Umm Habîbah (RA). Elle et son mari `Ubaydullah ibn Jahsh émigrèrent vers l'Abyssinie. Ce dernier se convertit au christianisme. [Elle dut demander le divorce, car une musulmane ne peut demeurer avec un non-musulman.] Elle connut alors une vie misérable et des temps difficiles. Elle qui est la fille de Abû Sofyâne, le chef des Qoraysh.

Plus tard, son mari mourut. Rasûlallâh (SAWS) eut vent de ceci et envoya une missive portée par `Amr ibn Omayyah Al-Damry à Al-Najâshy [Le négus, roi d'Abyssinie] stipulant de lui marier avec Umm Habîbah (RA).

Rasûlallâh (SAWS) avait de la compassion pour ce qu'elle endurait. Il (SAWS) voulait se marier avec elle, même si elle se trouvait à des centaines de kilomètres.

Les savants commentent ce fait. Il s'agit du mariage le plus éloigné que Rasûlallâh (SAWS) célébra. Elle étant en Abyssinie, et lui à Médine.

Il fut symbolique en premier lieu afin de s'occuper d'Umm Habîbah. De plus, elle est la fille de Abû Soufyâne. Par ce biais, Rasûlallâh (SAWS) espérait qu'Abû Soufyane – l'ennemi numéro un de l'islâm – se rapprocherait de lui et adoucirait sa position.

Il fut ravi d'entendre que Rasûlallâh (SAWS) maria sa fille, et pourtant, il était le chef des Qoraysh, et était en plus chargé de combattre l'islâm. Cela lui réjouit. Qui peut être meilleur mari hormis Muhammad ? Rétorqua-t-il.

Il connaissait le lignage de Muhammad (SAWS), voilà tout ce qu'il l'intéressait.
Il (SAWS) est de la tribu Banû Hâshim. Cela nous honore qu'une personne de Banû Hâshim demande la main de notre fille. Répondit-il.
Notre désaccord porte sur la religion. Il était heureux et fier que sa fille fût mariée avec Muhammad (SAWS).

Cela adoucit un peu sa position et le rapprocha de l'islâm. Il (SAWS) prévoyait aussi de prendre soin d'Umm Habîbah (RA) durant ses temps difficiles.

Un autre mariage eut lieu, celui avec Umm Salamah. Elle aussi émigra en Abyssinie (RA) avec son mari. Puis, ils vinrent à Médine. Quelque temps plus tard, son mari Abû Salamah décéda. Rasûlallâh (SAWS) maria alors Umm Salamah. Il s'occupa des femmes de ses compagnons décédés. Ce ne sont que des femmes âgées.
Cependant, Muhammad (SAWS) est le « père » de cette oummah, tout comme l'appellation de ses femmes « mères des croyants ». Comment les appelle-t-on ? « Ummat-ul-mû'minîna » [Mères des croyants].

Rasûlallâh (SAWS) se sentait responsable de cette oummah. Malgré la non-existence de liens directs sanguins avec les membres de celle-ci, il s'estima toujours être leur « père ».
Il s'occupait des indigents, et des affamés. Ce terme fut employé lors d'une conversation entre `Omar ibn Al-Khattâb et Asmâ' bint `Omays lorsqu'il dit avoir plus de droit envers le Prophète (SAWS) que vous. Attendu que nous avions émigré avant vous [à Médine]. Elle et ses compagnons venaient à peine d'arriver d'Abyssinie. Elle rétorqua :
« C'est faux ! Vous étiez en sa compagnie (SAWS), mais il nourrissait les affamés, et enseignait les ignorants parmi vous. »

Rasûlallâh (SAWS) est donc le « père » de cette oummah. Sa vie maritale en est également une réflexion.

Glossaire des sigles

- **AS** (`Alayhis-Salâm) : Prière sur lui [adressé à un ange, un prophète].
- **SAWS** (Sallâ-Allâho `Alayhi Wa Sallâm) : Prière et Bénédiction de Dieu sur lui [adressé à notre Prophète (SAWS)] ;
- **RA** (Radîa-Allâho `Anho) : Que Dieu soit satisfait de lui [adressé à un compagnon du Prophète (SAWS)] ;
- **RA** (Radîa-Allâho `Anhâ) : Que Dieu soit satisfait d'elle [adressé à une compagnonne du Prophète (SAWS)] ;
- **RA** (Radîa-Allâho `Anhom) : Que Dieu soit satisfait d'eux [adressé à tous les compagnons du Prophète (SAWS)]

Source :

AL-AWLAKI, Anwar. Important Events (CD5). The Life of Muhammad (SAWS) Makkan Period. Audio CD. Awakening Media, 2000, minutes : 9"50-38"50.

Épilogue :

Je tiens à glorifier et remercier Allâh (`Azza wa Jalla) de m'avoir donné la force et la santé afin d'achever cette traduction en espérant qu'elle soit uniquement vouée à Lui plaire. Je prie Allâh, le Majestueux, de la rendre bénéfique à tout lecteur. Amîne (Amen).

Wa Allâh `Alam (Et Dieu est le seul Connaisseur).